



Dimanche 26 juin, le FCG a dignement fêté la fin de l'année. Concours de tirs au but, matchs entre enfants, parents et éducateurs sportifs se sont succédé dans une ambiance amicale aux odeurs de barbecue. Cette journée est à l'image du club : dynamique et bon enfant. La preuve, c'est l'augmentation significative du nombre de licenciés, passée d'environ 389 en 2019-2020 à 473 en cette fin d'année. Ce sont aussi les bons résultats de cette année pour l'équipe première qui finit à la seconde place du championnat de division 1 du Val d'Oise. Le Club accueille 20 équipes depuis les 5-6 ans, jusqu'aux vétérans, avec nouveauté 2020, la création d'une équipe féminine puis la section baby en 2021. C'est l'association groslaysienne qui compte le plus d'adhérents !

Ce dynamisme doit beaucoup à Alexandre Weglinski, président du club depuis 2014, qui sait s'entourer, motiver ses troupes et développer un esprit bien particulier : respect des coéquipiers, des entraîneurs, des installations. Confiance d'un père de famille lors de la fête du club : «Au début j'étais un peu inquiet pour mon fils, je craignais les insultes et les bagarres. Mais l'encadrement est très présent. Je leur fais totalement confiance». Cet encadrement, c'est un groupe d'une quarantaine de personnes (éducateurs sportifs, dirigeants, bénévoles...) qui s'activent tout au long de l'année.

Le Club s'entraîne au stade Serge Cukier qui arbore la devise du FCG : «**Fiers de nos couleurs, respectons nos valeurs**». A voir l'état des vestiaires, des tribunes et du terrain, on peut se demander si cette devise est bien partagée par la majorité municipale qui a la responsabilité de l'entretien. Lors du conseil municipal du 23 juin, les élus Groslay Terre d'Avenir ont demandé qu'un budget d'investissement soit prévu en 2023 pour rénover le stade.

Humeur par Paul Moussard

Le budget communal a été par 2 fois retoqué par une majorité du conseil municipal.

Monsieur le maire, je vous invite à vous poser les bonnes questions :

Pourquoi certains élus ont démissionné ?

Pourquoi certains élus ont quitté votre liste ?

Pourquoi certains des élus de votre liste ont voté contre votre budget ?

Pourquoi certains employés communaux sont allés voir ailleurs si l'herbe était plus verte ?

Ne serait-ce pas votre attitude vis-à-vis de vos élus et/ou des employés communaux ?

Non Monsieur le Maire, Groslay Terre d'Avenir n'est pas le responsable de vos méthodes de management. Groslay n'est pas une caserne, ni une école du début du siècle dernier.

Groslay Terre d'Avenir n'est pas responsable de vos mensonges. Vous faites courir le bruit que le fonctionnement des services a été bloqué à cause du rejet du budget. Il n'en est rien concernant les dépenses de fonctionnement que vous auriez pu engager à concurrence des montants de l'année 2021 et que vous n'avez pas voulu engager (le conseil du 23 juin a été clair à ce sujet).

Par contre, il est vrai que pendant l'examen du budget par la cour régionale des comptes, les dépenses d'investissements étaient limitées à 25% de celles engagées en 2021, hors remboursement de la dette. Et comme vous n'avez pas investi en 2021 ces 25% sont inférieurs à 300 000 €.

Nous voulons participer à la vie communale mais vous le refusez catégoriquement. Au contraire vous vous obstinez à empêcher le bon fonctionnement des associations qui existent depuis de nombreuses années au motif qu'elles ne sont pas proches de votre «cour».

Vous vous croyez au-dessus des lois en voulant imposer ce que vous pensez au mépris des textes de lois et d'une vie locale agréable et sereine.

Ne vous comportez pas en enfant gâté mais en adulte responsable.

Acceptez les critiques lorsqu'elles sont fondées.

Acceptez les propositions des opposants lorsqu'elles sont dans l'intérêt des Groslaysiens.

« [...] Le Chef de la police a découvert qu'on n'avait pas plus d'amendes depuis notre arrivée. [...] Moi aussi, j'étais étonné. [...] »
M. Cancouët, maire de Groslay
le 4 avril, conseil municipal



LE GROSLAYSIEEN ALTERNATIF

le bulletin qui vous informe par



JUILLET 2022 N°5



L'édito par François Jeffroy

PROJET CONTRE PROJET

Depuis les élections de 2020, les élus Groslay Terre d'Avenir ont adopté une attitude constructive en votant POUR de nombreuses délibérations présentées au conseil municipal. Nous avons réservé nos votes CONTRE aux projets qui étaient contraires à notre vision de la politique communale, comme l'exclusion des enfants de la cantine scolaire pour cause d'impayés.

Pour la première fois, lors du conseil municipal du 23 juin, notre groupe a proposé des amendements aux délibérations soumises au vote. Nous avons ainsi donné la possibilité à chaque conseiller de ne pas rester enfermé dans un débat POUR ou CONTRE les propositions de M. Cancouët, mais de débattre du choix entre 2 options.

Nous avons ainsi proposé un amendement pour relever à 1000 € par an, cumulables sur 6 ans, le plafond de prise en charge des frais associés à l'usage du compte personnel de formation. Les élus de la majorité ont rejeté notre amendement. Le personnel communal appréciera. Nous avons proposé 2 amendements pour réduire l'augmentation des tarifs des semaines multi-activités et des séjours d'été. Leur rejet se traduit par une augmentation significative des tarifs que les parents apprécieront.

Ces amendements ont été élaborés avec les élus des groupes *Unis pour Groslay*, *Avec vous pour Groslay* et certains conseillers de la majorité municipale. Nous les remercions tous pour leur participation. Ensemble, nous pourrions un jour faire valider des amendements POUR la solidarité entre Groslaysiens, POUR le développement des services communaux, CONTRE l'autoritarisme. J'en ai la conviction.

En bref

FÊTES DE LA NATURE

Carton plein pour la vraie fête de la nature organisée par les jardiniers de Groslay le 21 mai. Le bloc de béton déposé par les services de la ville pour bloquer l'accès du site, la non-livraison du matériel promis par le maire et l'événement bis organisé le lendemain n'y auront rien fait. La fête de la nature : souvent imitée, jamais égalée !

BAR ÉPHÉMÈRE

Le Comité de Jumelage de Groslay installera tables, chaises et parasols et proposera des spécialités portugaises les 8, 9 et 10 juillet dans le parc de la mairie. Au programme : musique, humour, cinéma, littérature et débat.

Le Comité de Jumelage a récemment changé ses statuts et anime désormais les deux jumelages de la ville : avec Mogadouro (Portugal) et Schemmerhofen (Allemagne).

POTEAUX

Des poteaux sont apparus rue du général Leclerc, sur le trottoir situé face à la boucherie et au magasin bio, limitant l'ouverture des portières côté conducteur. Au-delà de la gymnastique imposée, l'intention de la ville est-elle réellement de favoriser la fréquentation du commerce local ?

A la loupe

96230,36 €



COMBIEN ONT COÛTÉ NOS ÉLUS EN 2021 ?

Nom	Fonction	Indemnités	Présence CM
P.CANCOUËT	Maire	20988,72 €	7/8
M.CLOUET	1er adjoint à l'urbanisme, travaux et développement durable	6442,68 €	8/8
G.CHAUVEAU	2ème adjoint à l'action intergénérationnelle, de la santé et des seniors	6442,68 €	7/8
P.HERCYK	3ème adjoint aux affaires scolaires et la petite enfance	6442,68 €	6/8
L.COUDRIER	4ème adjoint aux commandes publiques et au contrôle des achats	6442,68 €	6/8
P.GEFFROTIN	5ème adjoint à la jeunesse, sport, culture et loisirs	6442,68 €	7/8
J.NUNES	6ème adjoint à l'action sociale	6442,68 €	8/8
F.MOINIER	7ème adjoint à la sécurité	6442,68 €	5/8
C. BARQUILLA	Déléguée à la communication	2621,12 €	0
A.CAPITAINE	Déléguée à la sécurité et à la politique de stationnement	3931,68 €	6/8
C.DEGLIAME	Déléguée à la petite enfance	3931,68 €	4/8
D.GIRARD	Délégué aux finances	3931,68 €	8/8
S.HARLE	Délégué aux contrôles des achats	3931,68 €	8/8
L.LEFFET	Délégué à l'informatisation et à la numérisation	3931,68 €	4/8
A.SERRÉE	Déléguée aux commerces	3931,68 €	7/8
M.CAVALLIERI	Délégué aux travaux	3931,68 €	4/8

2 VISIONS POLITIQUES OPPOSÉES

La majorité de M. CANCOUET

UNE POLITIQUE ANTI JEUNESSE



- Le 8 juin dernier, le maire a pris un arrêté "couvre-feu" pour les mineurs. Il affirme que les mineurs qui circulent après 21h «constituent un risque grave pour leur sécurité et la tranquillité publique».
- Lors du conseil municipal du 23 juin, le groupe de M. Cancouët (Agir Ensemble pour Groslay) a voté une augmentation des tarifs des séjours vacances. Ce même groupe a proposé de baisser la subvention versée au Football Club de Groslay de 18 000 à 14 250 €.

VS

UNE INCAPACITÉ À INVESTIR POUR L'AVENIR



Lors des débats budgétaires de 2021 et 2022, le maire a affirmé son refus de recourir à l'emprunt. Sa volonté d'autofinancer les équipements (création ou réhabilitation) restreint leur calendrier de réalisation. Ainsi, selon le rapport d'orientation budgétaire 2022, l'aménagement de la place de Libération démarré il y a une dizaine d'années, sera achevé en 2023 ; la reconstruction de la salle Roger Donnet en 2024 ; la maison des associations en 2025 (si tout se passe bien).

VS

LE REFUS D'AIDER LES PERSONNES EN DIFFICULTÉ



Depuis son élection, le maire a refusé la domiciliation de plusieurs familles de gens du voyage au CCAS de Groslay, celles-ci ont dû s'adresser à la ville de Montmagny. Le service des aides ménagères via le CCAS n'existe plus, il faut désormais que les Groslaysiens fassent appel à un prestataire privé. La subvention au CCAS a été réduite de 255 000 € à 220 000 €. Seule une délibération de solidarité envers l'Ukraine a été proposée ... qui relevait finalement d'une obligation nationale.

VS

DES ESPACES PUBLICS À L'ABANDON



- La commission qui doit dresser « le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports » n'a jamais été réunie malgré l'obligation légale.
- Par ailleurs, le maire vient de prendre un arrêté qui définit que «en toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de balayer les déchets, [...] L'entretien en état de propreté des avals placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou des locataires ».

VS

COMMUNICATION & TRANSPARENCE ?



Avez-vous trouvé *Le Groslaysien* dans votre boîte à lettres depuis novembre 2021 ? Avez-vous réussi à obtenir un rendez-vous avec le maire ou l'un de ses adjoints ? De nombreux Groslaysiens ont abandonné, après plusieurs tentatives par téléphone, par mail ou même par courrier : le maire et son équipe restent inaccessibles. C'est en catimini que le maire prend des décisions et des arrêtés que personne ne connaît mais qui sont bien applicables, car nul n'est censé ignorer la loi.

VS

SECURITÉ EXTRÊME



- Le maire a soumis à l'approbation du conseil municipal la mise en place d'un contrat de télésurveillance individuelle relié à la police municipale afin de permettre son intervention en moins de 5 minutes. Pour être opérationnel la nuit, la ville devra recruter 2 temps pleins supplémentaires. Nous avons actuellement déjà 12 policiers municipaux et 2 ASVP
- Des arrêtés "couvre-feu" pour les mineurs et les "attroupements" de plus de 4 personnes ont été pris par le maire en toute discrétion.

VS

Nous, Groslay Terre d'Avenir

UNE VRAIE POLITIQUE JEUNESSE



Rien ne justifie ni de stigmatiser nos enfants, ni de les priver des activités sportives, culturelles ou de loisirs pouvant se terminer après 21h. Nous allons déposer un recours contre cette atteinte à la liberté. Une commune se doit de valoriser le vivre ensemble et l'épanouissement de ses jeunes. Nous avons présenté un amendement pour réduire l'augmentation des tarifs des séjours pour les familles, mais celui-ci a été rejeté. Nous avons aussi soutenu une proposition de rétablissement de la subvention du FCG à son montant initial.

UN BUDGET PRÉVISIONNEL



En 2021, les taux d'emprunt se situaient autour de 1%, la charge de l'emprunt était donc faible. En empruntant, nous aurions pu lancer sans attendre la construction de la maison des associations, la rénovation de la voirie et autres projets reportés sine die. De plus, le financement d'un équipement par l'emprunt permet d'en étaler le coût sur plusieurs années.

UNE POLITIQUE DE SOLIDARITÉ



Nous vivons une situation particulièrement difficile du fait des conséquences économiques de la crise du COVID et de la guerre en Ukraine. Les Groslaysiens qui sont engagés aux Restos du cœur ou à la Conférence Saint-Vincent de Paul constatent une augmentation des demandes. Des Groslaysiens ne mangent pas à leur faim ! Les élus Groslay Terre d'Avenir continueront à voter contre cette réduction des aides décidée par la majorité municipale et à proposer des amendements pour plus de solidarité.

UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANTS



Nous assistons à un abandon de l'espace public. Suite à notre demande lors du conseil du 23 juin, le maire a annoncé une commission d'accessibilité le 14 octobre ... Nous n'hésiterons pas à saisir la justice si le maire continuait à ne pas remplir ses obligations légales (cf. l'article L2143-3 du CGCT). L'entretien et le nettoyage de la voirie sont un service public et doivent rester des compétences municipales.

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE



Aussitôt élus, nous avons créé le Groslaysien Alternatif, le journal que vous avez entre les mains et qui arrive chez vous 3 fois par an. Nous communiquons sur les réseaux sociaux à l'issue de chaque conseil municipal et communautaire CAPV. Nous retransmettons les débats du conseil municipal en direct sur Facebook. Au mois de mai, nous avons organisé notre première visite de quartier (rues des Coutures et des Carrières). L'information est un droit pour les Groslaysiens et un devoir pour les élus.

GÉRER LE SENTIMENT D'INSÉCURITÉ



Malgré la baisse du nombre de cambriolages, leur survenance à 80% entre 14h et 16h, l'impossibilité d'agir en moins de 30 minutes pour la police municipale la nuit, le fait qu'il n'existe pas de manque en prestation de sécurité sur notre commune et que nous soyons la ville la plus dotée en policiers municipaux de la CAPV, le maire entend vendre des systèmes de télésurveillance intrusifs. Nous allons déposer un recours contre cette délibération et contre les arrêtés qui entravent nos libertés de déplacement.